		Envové en préfectu	re le 29/03/2024
REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE I	Recu en préfecture	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	02	5 <sup>2</sup> L0
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 028	
		ID: 032-213202088	-20240325-2024MARS25_077-DE
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « acte	es » 7.1.2	Budget primitif

DEPARTEMENT
DU GERS
....

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

17

ARRONDISSEMENT de CONDOM

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique ordinaire du 25 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES. Jean-Yves DELACOSTE. Mme Laurianne DUCASSÉ. MM. Marc DUGROS, André GALOIX. GOBBATO. Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MATTIUSSI. MARROCQ. MM. Éric Julien PELLICER. Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC

Objet: Budget Annexe Assainissement - Budget Primitif 2024

**RAPPORTEUR:** Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

Madame l'adjointe au Maire soumet à l'examen de l'assemblée, le Budget Primitif 2024 du Budget Annexe Assainissement.

LA SECTION D'EXPLOITATION s'équilibre à hauteur de 717 489,52 €.

#### - LES DEPENSES :

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID: 032-213202088-20240325-2024MARS25\_077-DE

Dépenses	BP 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	8 000,00	71 544,11
012 - Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00	42 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	392 270,83	392 945,41
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	163 000,00	169 000,00
66 - Charges financières	24 000,00	26 000,00
67 - Charges exceptionnelles	16 000,00	16 000,00
Total	643 270,83	717 489,52

-au chapitre 011 les principales dépenses budgétées concernent une provision pour les fournitures, l'entretien, et les réparations de la station.

- au chapitre 012 « Charges de personnel », pour 42 000 € sont prévus pour le remboursement au budget principal des frais liés aux agents communaux administratifs et techniques qui travaillent pour le service de l'assainissement.
  - le chapitre 66 correspond à une enveloppe relative aux intérêts de la dette.
- le virement à la section d'investissement s'élève à 392 945.41 €, dégageant de l'autofinancement pour les travaux futurs.

#### - LES RECETTES :

Recettes	BP 2023	BP 2024
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	327,325.83€	409,544.52€
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	327,325.83€	409,544.52€
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	85,945.00€	85,945.00€
777 - Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	85,945.00€	85,945.00€
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	220,000.00€	222,000.00€
70611 - Redevance d'assainissement collectif	220,000.00€	222,000.00€
74 - Subventions d'exploitation	10,000.00€	0.00€
741 - Primes d'épuration	10,000.00€	0.00€
Total	643,270.83 €	717,489.52€

Les recettes sont constituées essentiellement de la redevance reversée par le délégataire (SAUR) estimées pour 2024 à 222 000 €, soit +1% par rapport à l'an dernier.

Les autres recettes sont des opérations d'ordre d'amortissements des subventions.

A noter la reprise du résultat de l'exercice 2023, en augmentation de 24,86 % par rapport à 2022.

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT s'équilibre à la Reçu en préfecture le 29/03/2024

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID: 032-213202088-20240325-2024MARS25\_077-DE

#### - LES DEPENSES :

INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024
Dépenses		
001 - Solde d'éxécution négatif reporté de N-1	-	1,847.59
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	85,945.00	85,945.00
139111 - Agence de l'eau	33,525.00	33,525.00
13912 - Régions	5,302.00	5,302.00
13913 - Départements	10,564.00	10,564.00
13918 - Autres	36,554.00	36,554.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	80,000.00	76,000.00
1641 - Emprunts en euros	73,000.00	73,000.00
1678 - Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	7,000.00	3,000.00
20 - Immobilisations incorporelles	3,000.00	10,000.00
2031 - Frais d'études	3,000.00	10,000.00
21 - Immobilisations corporelles	386,989.75	390,000.41
21532 - Réseaux d'assainissement	386,898.75	390,000.41
Total	555,934.75	563,793.00

#### Les dépenses prévues concernent :

- > le remboursement du capital des emprunts à hauteur 76 000 €
- > une provision pour travaux d' un montant de 400 000,41 € TTC

Les autres dépenses sont des opérations d'ordre d'amortissement des subventions et de reprise des résultats.

#### - LES RECETTES:

Recettes	BP 2023	BP 2024	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	663.92	-	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	663.92	-	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	1,847.59	
1068 - Autres réserves	-	1,847.59	
021 - Virement de la section d'exploitation	392,270.83	392,945.41	
021 - Virement de la section d'exploitation	392,270.83	392,945.41	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	163,000.00	169,000.00	
28131 - Bâtiments d'exploitation	15,500.00	15,500.00	
28138 - Autres constructions	3,500.00	3,500.00	
28151 - Installations complexes spécialisées	36,500.00	38,500.00	
28153 - Réseaux d'assainissement	105,500.00	109,500.00	
28156 - Service d'assainissement	2,000.00	2,000.00	
Total Control	555,934.75	563,793.00	

#### Les recettes proviennent :

- du virement de section d'exploitation de 392 945,41 €
- des amortissements à hauteur de 169 000 €

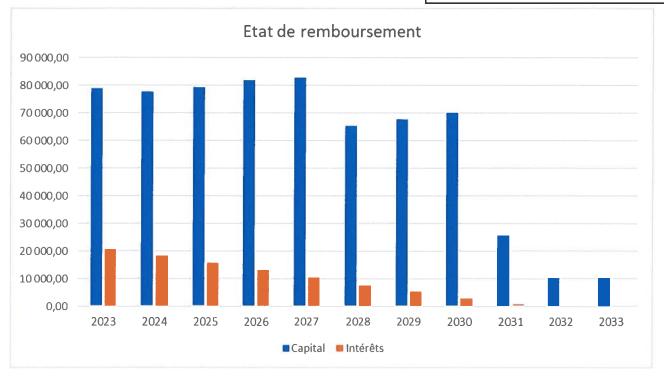
Comme en 2023, ce budget 2024 s'équilibre sans inscription d'un emprunt nouveau en recettes d'investissement.

La commune n'a pas emprunté depuis 2018 pour équilibre le budget annexe d'assainissement.

### **Endettement pluriannuel - extinction:**

Envoyé en préfecture le 29/03/2024 Reçu en préfecture le 29/03/2024 Publié le

ID: 032-213202088-20240325-2024MARS25\_077-DE



Le compte administratif 2023 ayant été voté précédemment, le résultat de la section d'exploitation et le solde de la section d'investissement sont directement repris dans le Budget Primitif 2024.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver le Budget Primitif 2024 de l'assainissement, tel qu'il est détaillé dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance, Ghislain de FLAUJAC

Le Maire,

Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 2 9 MAS 2024

et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 2 9 MARS 2024